

Conseil général

Séance n° 1

du jeudi 04.02.2021 de 19h30 à 21h00
Salle de gymnastique

Présidents	Pascal Gasser Vivian Mottet
Secrétaires	Thierry Follonier Christophe Juillard
Présents	PDC Ballestraz Blanc Mariève, Bastian Christèle, Beney Jeanne, Bonvin Emilie, Dessimoz Ralph, Ducrey Nendaz Gérald, Gaudin Fanny, Genoud Pierre, Savioz Marion, Savioz Olivier, Travelletti Praplan Nicole PLR Bétrisey Christine, Follonier Bastien, Vouardoux Cyril PS Aymon Gabriel, Aymon Mathieu, Beaupain Aline, Constantin Gérard, Dussex Noémie, Morard Samuel, Petigas Philippe, Renda Giuseppe, Torrent Stéphane UDC Aymon Nathanaël, Dussex Lucas, Kudinov Roman, Noirjean Christopher
Excusés	Aucun absent.
Conseil communal	Beney Christophe, Follonier Mélanie, Beaupain Chantal, Moos Marylène, Plaschy Manuella, Savioz Bertrand, Savioz Christian
Secrétaire communal	Follonier Thierry

En sa qualité de doyen d'âge, M. Pascal Gasser ouvre la séance constitutive du conseil général pour la législature 2021–2024.

Il souhaite la bienvenue au Conseil communal ainsi qu'aux conseillers généraux présents.

Il passe ensuite la parole à M. Christophe Beney, Président, pour les salutations de la commune.

Ordre du jour

- 1 Contrôle des présences
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Approbation du PV de la séance du 10 décembre 2020
- 4 Election du président du conseil général
- 5 Election du vice-président du conseil général
- 6 Election du secrétaire du conseil général
- 7 Election des membres de la commission de gestion
- 8 Election du président de la commission de gestion

DEBATS

1 1 Contrôle des présences

M. Pascal Gasser relève que 30 conseillers généraux ont signé la liste des présences. Le quorum est atteint, la séance est donc valable.

2 2 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3 3 Approbation du PV de la séance du 10 décembre 2020

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté à l'unanimité.

4 4 Election du président du conseil général

Selon l'article 26, alinéa 3, du règlement du Conseil général, les élections se font à bulletin secret. Elles ont lieu à la majorité absolue des membres présents.

M. Pascal Gasser demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection à la présidence du conseil général :

PDC	:	pas de candidat/e
PLR	:	pas de candidat/e
PS	:	Vivian Mottet
UDC	:	pas de candidat/e

Vote :

Bulletins distribués	:	29
Bulletins rentrés	:	29
Bulletins blancs	:	9
Bulletins nuls	:	3
Bulletins valables	:	17
Majorité absolue	:	9

M. Vivian Mottet est élu président du conseil général pour la période législative 2021-2024 avec 17 voix.

M. Pascal Gasser cède donc sa place à M. Vivian Mottet pour la suite de la séance.

M. Vivian Mottet remercie tous les conseillers généraux pour cette élection. Son but est de redonner confiance dans les institutions et de faire de son mieux avec vous pour la Commune d'Ayent. Il part du principe que l'on est toujours plus intelligent à plusieurs et espère inscrire le Conseil général dans cette vision.

Le Conseil général a un règlement, des principes, qu'il respectera afin de pouvoir au mieux assurer sa fonction.

5	5	Election du vice-président du conseil général
----------	----------	--

M. Vivian Mottet demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection à la vice-présidence du conseil général :

PDC	:	pas de candidat/e
PLR	:	pas de candidat/e
PS	:	pas de candidat/e
UDC	:	Christopher Noirjean

Vote :

Bulletins distribués	:	29
Bulletins rentrés	:	29
Bulletins blancs	:	6
Bulletins nuls	:	6
Bulletins valables	:	17
Majorité absolue	:	9

M. Christopher Noirjean est élu vice-président du conseil général pour la période législative 2021-2024 avec 17 voix.

6	6	Election du secrétaire du conseil général
----------	----------	--

M. Vivian Mottet demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection au secrétariat du conseil général :

PDC	:	Christophe Juilland
PLR	:	pas de candidat/e
PS	:	pas de candidat/e
UDC	:	pas de candidat/e

Vote :

Bulletins distribués	:	29
Bulletins rentrés	:	29
Bulletins blancs	:	1
Bulletins nuls	:	1
Bulletins valables	:	27
Majorité absolue	:	14

M. Christophe Juilland est élu secrétaire du conseil général pour la période législative 2021-2024 avec 27 voix.

Conformément à l'article 9, alinéa 2, du règlement du conseil général, les chefs de groupe font partie du Bureau du Conseil général.

Il s'agit de :

PDC	:	Gérald Ducrey Nendaz
PLR	:	Cyril Vouardoux
PS	:	Mathieu Aymon
UDC	:	Roman Kudinov

7	7	Election des membres de la commission de gestion
----------	----------	---

M. Vivian Mottet demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection des membres de la commission de gestion :

PDC	:	Mariève Ballestraz Blanc, Fanny Gaudin, Pascal Gasser
PLR	:	Christine Bétrisey
PS	:	Philippe Petigas, Stéphane Torrent
UDC	:	Lucas Dussex

L'élection se fait en une fois.

Vote :

Bulletins distribués	:	29
Bulletins rentrés	:	29
Bulletins blancs	:	0
Bulletins nuls	:	0
Bulletins valables	:	29
Majorité absolue	:	15

Sont élus membres de la commission de gestion :

Mariève Ballestraz Blanc avec 27 voix
Fanny Gaudin avec 27 voix
Pascal Gasser avec 24 voix
Stéphane Torrent avec 22 voix
Philippe Petigas avec 20 voix
Christine Bétrisey avec 19 voix
Lucas Dussex avec 18 voix

8	8	Election du président de la commission de gestion
----------	----------	--

M. Vivian Mottet demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection à la présidence de la commission de gestion :

PDC	:	Mariève Ballestraz Blanc
PLR	:	pas de candidat/e
PS	:	pas de candidat/e
UDC	:	pas de candidat/e

Vote :

Bulletins distribués	:	29
Bulletins rentrés	:	29
Bulletins blancs	:	1
Bulletins nuis	:	0
Bulletins valables	:	28
Majorité absolue	:	15

Mme Mariève Ballestraz Blanc est élue présidente de la commission de gestion pour la période législative 2021-2024 avec 27 voix.

M. Stéphane Torrent a reçu 1 voix.

9	9	Divers
---	---	---------------

M. Vivian Mottet demande à chaque conseiller général de se présenter.

Aucun conseiller générale ne demande la parole.

M. Vivian Mottet remercie le représentant de la presse. Il remercie tous les conseillers généraux, ainsi que le Conseil communal. Il clôt la séance à 21h00.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il n'est pas possible de partager le verre de l'amitié.

**LE CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'AYENT**

Le Président
Mottet Vivian



Le Secrétaire
Juilland Christophe

